

## Compte-rendu du Conseil d'école du 11 mars 2016

### Présents :

Les enseignantes : Mmes Desbrus, Méjias, Chastagnaret, Bossan, Guilhot et Monsieur Jarjat,

La mairie : Madame Bernadette Traversier, adjointe

Les parents : Mesdames Boucher Gwendoline, Deloche Cynthia, Vacher France et messieurs Ragon Julien, Boulon Thierry,

DDEN : Mme Dedieu Danielle,

### Absents excusés :

Monsieur Gauthier Jean-Marc, Inspecteur de l'Education Nationale

Madame Martine Finiels, maire

Nelly Dejours, enseignante

Vareille Aurélie, parent déléguée

Chrissokérakis Julien parent délégué

---

### 1/ Utilisation de « la salle de garderie » (salle se situant après le réfectoire)

Cette salle est la seule grande salle à proximité de l'école (nécessitant donc pas de transport, ni de sortie à l'extérieur) permettant aux enseignants de mettre en place des activités exigeant un espace plus spacieux que celui de la classe. Jusqu'à présent cette salle, communément appelée « salle de garderie » était utilisée pour des activités de type expression corporelle, chants et rythme, regroupement divers des élèves. Les animateurs des TAP utilisaient aussi cette salle.

En raison de non conformité aux normes de sécurité, il nous est demandé de ne plus utiliser cette salle. Les enseignantes se retrouvent donc dans une situation délicate : certaines de leurs activités ne pouvant se dérouler dans l'espace de la classe. Elles posent donc la question : comment faire ? La discussion aboutit sur la demande de pouvoir utiliser l'espace scénique de la salle Nodon pour les activités artistiques et culturelles mises en place sur le temps scolaire. Un courrier sera transmis à Mme Finiels, présidente de la Communauté de Communes du Pays de Vernoux.

Toutefois, les enseignantes manifestent leur regret de ne pouvoir utiliser l'espace existant au-dessus de la salle Nodon (salle de garderie et ex-chambres). Le bâtiment Nodon offre un grand potentiel spatial ne pouvant être utilisé en l'état actuel. Est-il envisageable de prévoir lors d'éventuels travaux de rénovation que cet espace puisse être utilisé par les enseignantes sur le temps scolaire ?

### 2/Projet d'équipement de l'école en tablettes numériques

Il est de plus en plus probable que l'école puisse être équipée en tablettes numériques. Les enseignantes engagées sur ce projet se sont rapprochées de Monsieur Javelas, principal du collège Pierre Delarbre, pour avoir une demande cohérente sur le plateau de Vernoux en terme d'équipement. La mairie de Vernoux devrait obtenir une subvention permettant de financer en partie l'achat du matériel pour l'école.

### 3/ Sorties et Projets

**14/03** : spectacle à la salle Nodon, financement conseil départemental et mairie : « Choses et autres » par la compagnie Hauts les mains. Spectacle de marionnettes autour des poèmes de Jacques Prévert. Pour toutes les classes.

**04/04** : rencontre USEP de secteur à St Sauveur pour les classes de CM. Financement USEP.

**08/04** : carnaval des écoles publiques en collaboration avec les animateurs des TAP.

**25/04** : piste routière pour les CM2

**10/05** : rencontre USEP de secteur CP/CE1 , ½ journée à Vernoux le matin.

**18/19/20 mai** : Projet itinérant CM, financement parents, coopérative scolaire et mairie.

**10/06** : rencontre USEP départementale : challenge nature, CM à Vernoux.

**16/06** : rencontre USEP de secteur CE2/CM à Vernoux.

**30/06** : rencontre USEP départemental : CE2/CE1/CP, raid nature à DEVESSET, financement USEP.

**Courant juin** : projection cinématographique CP CE1 CE2 : roman et cinéma sur l'oeuvre « Peter Pan », financement coopérative scolaire.

### **3/ PPMS (plan particulier de mise en sûreté).**

La mallette d'urgence a été élaborée par la mairie avec la bienveillance de Mme Traversier, que nous remercions. Des exercices de sécurité seront effectués d'ici la fin de l'année.

### **4/ Interventions des délégués parents**

- **Respect des horaires de sortie à midi et en fin de journée.** Des parents se plaignent des retards des sorties. Les enseignantes indiquent que certains enfants prennent leur temps dans les couloirs. Les parents qui constatent que leur enfant est en retard sont invités à rentrer dans l'école pour inciter leur enfant à se dépêcher. Les enseignantes rajoutent que les cours se terminent à 16h30 et que les élèves ne peuvent être dehors à 16h30 précises.
- **Accueil en classe des élèves de CM** : les élèves doivent être prêts à travailler à 8h30. Les enseignantes constatent, toutefois, peu de vrais retards. Le fonctionnement est différent pour les autres classes. Les élèves sont accueillis dans la cour et parfois il arrive que les enseignantes sonnent un peu après 8h30, l'ensemble des élèves des petites classes n'étant pas tous arrivés. Les enseignantes des classes de CP CE1 et CE2 constatent elles plus de retardataires !
- **Sécurité** : les délégués parents veulent savoir où en sont les démarches entreprises suite aux propositions faites lors des conseils d'école précédents. Particulièrement, une signalétique adaptée pour le dépose-minute. Mme Traversier précise que les panneaux sont arrivés et qu'il ne reste plus qu'à les poser. Les délégués parents soulèvent à nouveau le problème de déneigement de la cour de l'école et des abords. Il est demandé que les écoles soient déneigées en priorité.
- **Communication avec les animateurs des TAP** : Les délégués parents demandent s'il est possible que soit validée la bonne transmission des imprimés concernant les inscriptions aux TAP par un mot collé dans le cahier de liaison. La discussion aboutit sur la responsabilisation des parents qui doivent vérifier régulièrement, tous les jours, le cahier de liaison de leur enfant afin de réceptionner dans les temps des courriers émanant de la mairie. Il est rappelé que les parents doivent appeler Céline, responsable des TAP quand leur enfant inscrit ne participe pas exceptionnellement à un atelier. Le numéro de téléphone a été

- communiqué aux familles via le cahier de liaison.
- **Enfants aux comportements difficiles** : les délégués parents font remonter que certaines élèves ont un comportement perturbateur que ce soit sur le temps scolaire ou périscolaire. Il est demandé que le règlement des TAP soit respecté afin que les ateliers se passent bien pour tout le monde. Mme Chastagnaret organisera une concertation avec Mme Traversier et Céline afin de faire le point sur les enfants perturbateurs et envisager des actions de prévention et/ou de sanctions en cohérence avec le règlement des TAP.  
Les parents précisent que les animateurs ont toujours pris les bonnes décisions face à une situation d'urgence.
  - **Proposition d'intégrer sur le temps des TAP un atelier « premiers secours »** : les enseignantes rappellent que ce serait mieux que ce sujet soit abordé en classe pour tous les élèves. Cela fait partie du programme scolaire. De plus, il s'avère difficile de le proposer aux TAP au regard des exigences de qualification des intervenants.
  - Les délégués parents demandent que soit précisé sur la convocation du Conseil d'école, affichée sur le panneau extérieur, que les parents peuvent utiliser la boîte aux lettres de l'école pour faire remonter par courrier leurs remarques. Adresser alors le courrier « aux délégués parents ». Cela sera fait.
  - **Installation des panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école** : une réunion d'informations ouverte à tous a été organisée le 10 mars. Monsieur Ragon précise que, lors de cette réunion, les représentants du Pôle Énergie de l'Ardèche ont dit qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter. Les élus en charge du dossier inviteront les parents délégués et la directrice de l'école aux réunions de suivi du chantier. Les panneaux devraient être installés durant les vacances d'avril et cette intervention devrait durer 8 jours.
  - Communication avec le personnel de garderie : Mme Chastagnaret demandera à Mme Fonbonne de prendre le téléphone sans fil de l'école pour pouvoir être joignable sur le temps de la garderie.

Pour les membres du conseil d'école, Mme Chastagnaret.